

ANALYSE DES MÉTIERS VERTS

ESPACES NATURELS ET ESPACES VERTS – PRODUCTION
(CULTURE ET ÉLEVAGE)

BASSIN EFE DU BRABANT WALLON



BASSIN EFE

INSTANCE BASSIN ■ ENSEIGNEMENT QUALIFIANT ■ FORMATION ■ EMPLOI

BRABANT WALLON

Table des matières

1. Contour du travail	2
2. Caractéristiques socio-économiques	3
2.1. Assujettis à la TVA	3
a. Le secteur de l'agriculture	3
b. Autres secteurs reprenant les activités des parcs et jardins	4
2.2. Indépendants	5
2.3. Le travail salarié	6
a. Le secteur de l'Agriculture	6
b. Autres secteurs reprenant les activités des parcs et jardins	7
3. Les enjeux et les évolutions	9
3.1. Industrialisation et environnement mondialisé	9
3.2. Financement et réglementation	9
3.3. Vers le local et le bio	9
3.4. Diversification des activités et activités sociales	10
3.5. Evolutions technologiques et numérique	10
3.6. Vieillesse des exploitants et difficultés de reprises	11
4. Les familles de métiers et les métiers	12
A11 Les engins agricoles et forestiers et I 16 véhicules et engins	12
a. Le Conducteur de machines agricoles	13
b. Mécanicien agricole et travaux techniques	15
A 12 Espaces naturels et espaces verts : jardinier	18
A 13 Etudes et assistance technique	24
A 14 Production	25
La Culture et l'élevage	25
L'Horticulture de production	27
A15 Soins aux animaux	33
5. Aide à la création d'entreprises dans le secteur	33
Les SAACE	33
FJA	34
Les Jardins de l'Espinette – Espace-Test	35
6. Recommandations transversales	35
Bibliographie	36
Glossaire	40

1. Contour du travail

L'analyse concerne les métiers de la catégorie professionnelle¹ « Agriculture et Pêche, Espaces naturels et Espaces verts, Soins aux animaux ». Cette catégorie se divise en cinq domaines professionnels² :

- Engins agricoles et forestiers
- Espaces naturels et espaces verts
- Etudes et assistance technique
- Production
- Soins aux animaux

En raison du nombre d'opportunités d'emploi³, nous nous focaliserons davantage sur les espaces naturels et espaces verts, et sur la production (culture et élevage).

Ces métiers sont principalement présents dans les secteurs agricoles, horticolas, et parcs et jardins. Les activités agricoles, horticolas et une partie des activités des parcs et jardins sont repris dans la section Nace A « Agriculture, Sylviculture et Pêche »⁴.

Cette section reprend de nombreuses activités relatives à l'exploitation des ressources naturelles végétales et animales. Elle reprend les activités liées :

- à la culture, la production animale et la chasse (dont les cultures de céréales, de pommes de terre, de fruits, de fleurs, de plantes ; l'élevage)
- la sylviculture et les autres activités forestières
- la pêche et l'aquaculture.

Les autres activités des parcs et jardins peuvent être, entre autres, reprises dans les activités (81.3) « Services d'aménagements paysager » de la section Nace N « Activités de services administratifs et de soutien » ; dans les « Activités d'architecture d'urbanisme, de paysage et de jardin » (71.113) de la section Nace M « Activités spécialisées, scientifiques et techniques » ; ou encore dans les activités relatives à la Construction (section Nace F).

¹ « Premier niveau de la nomenclature ROME, la catégorie professionnelle privilégie le croisement d'un statut social (employé, ouvrier...) avec un milieu professionnel d'appartenance dominant (personnel de l'industrie hôtelière, cadres techniques de l'industrie...) ». » <https://www.leforem.be/ForHotJob/Rome/lexique.html>

² « Deuxième niveau de la nomenclature ROME, le domaine professionnel délimite un champ de savoirs et de savoir-faire techniques qui nécessitent des connaissances et des compétences susceptibles d'être mises en œuvre dans l'exercice de l'activité. » <https://www.leforem.be/ForHotJob/Rome/lexique.html>

Les domaines professionnels de la nomenclature renvoient soit à une fonction (vente, entretien-maintenance...), à un type dominant d'organisation du travail et de technologies mises en œuvre (emplois/métiers des industries de process par exemple), à un secteur d'activité (hôtellerie, mécanique, bâtiment...).

³ Cf. Supra p.

⁴ Nace-Bel 2008, Secteur A. Les statistiques et données officielles concernant les entreprises sont disponibles selon cette nomenclature.

Les termes « métiers verts » sont parfois utilisés pour parler d'un ensemble de métiers liés au développement durable, l'environnement et/ou les énergies vertes. Ces métiers touchent de plus en plus de secteurs différents (construction, industrie, administration publique, etc.). Ce rapport n'aborde pas les « métiers verts » dans ce sens-là.⁵

2. Caractéristiques socio-économiques

2.1. Assujettis à la TVA

a. Le secteur de l'agriculture

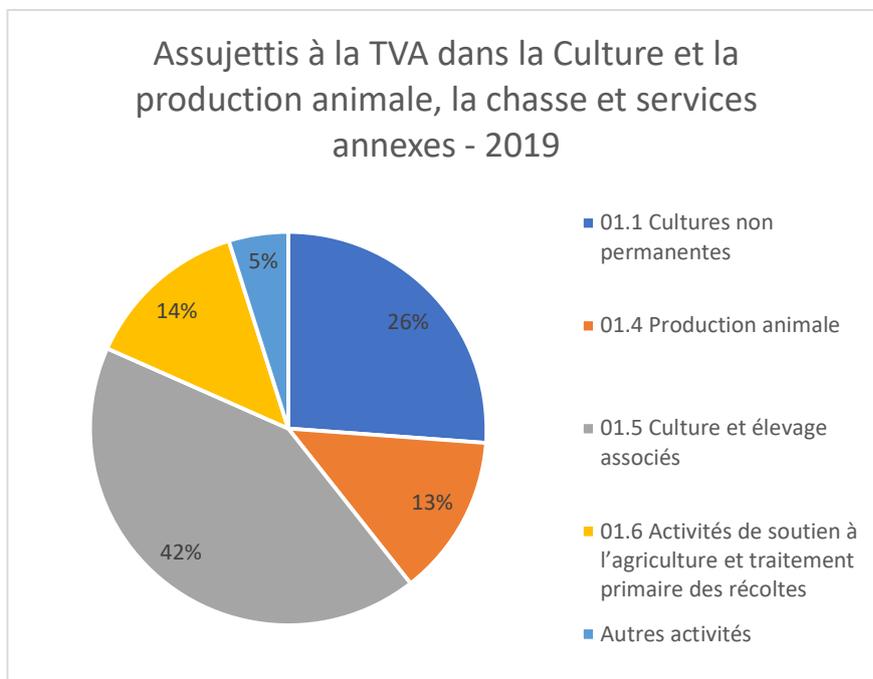
Le secteur A « Agriculture, Sylviculture et Pêche » compte, en 2019, 1.598 assujettis à TVA en Brabant wallon. Cela correspond à 8,7% par rapport à la Wallonie. Le nombre d'assujettis a augmenté ces 10 dernières années au niveau de notre territoire (+8,93% entre 2010 et 2019), contrairement à la Région wallonne qui connaît une légère baisse (-0,25%).

95,2% des assujettis concerne des activités de culture et production animale. 4,8% concerne la sylviculture et l'exploitation forestière. Aucun assujetti exerce une activité liée à la pêche et l'aquaculture sur notre territoire.

Nombre d'assujettis à la TVA en 2019	Brabant wallon	Région wallonne
01.1 Cultures non permanentes	398	1.915
01.2 Cultures permanentes	39	298
01.3 Reproduction de plantes	31	147
01.4 Production animale	202	2.215
01.5 Culture et élevage associés	643	10.128
01.6 Activités de soutien à l'agriculture et traitement primaire des récoltes	205	1.816
01.7 Chasse, piégeage et services annexes	4	19
	1.522	16.538

⁵ L'IBEFE Bw a réalisé, en 2018, un rapport sur « Le secteur de la gestion des déchets et du traitement de l'eau usagé », <http://www.bassinefe-bw.be/le-secteur-de-la-gestion-des-d-chets-et-du-traitement-de-l-eau-usage---494--single>

Statbel (Direction générale Statistique - Statistics Belgium)



Parmi les activités de culture et production animale, chasse et services annexes, 42% concerne la Culture et l'élevage associés, 26% les cultures non permanentes, 14% les activités de soutien et 14% la production animale.

Parmi la culture non permanente, on retrouve 77% de Culture de céréales (à l'exception du riz), de

légumineuses et de graines oléagineuses et 18% de Culture de légumes, de melons, de racines et de tubercules.

Parmi la production animale, plus d'un tiers (34,2%) concerne l'élevage de chevaux et d'autres équidés.

b. Autres secteurs reprenant les activités des parcs et jardins

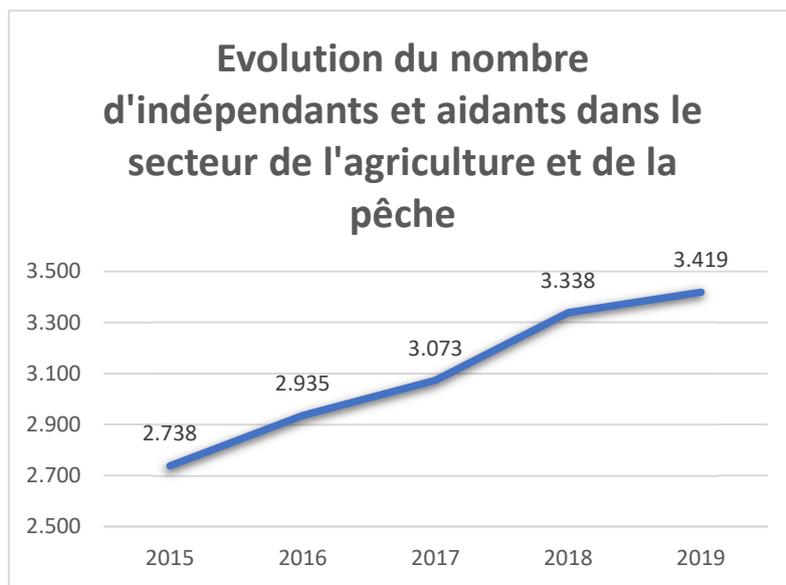
Si l'on regarde le nombre d'assujettis, le Brabant wallon est spécialisé dans les activités des parcs et jardins.

En 2019, le Brabant wallon comptait 1.079 assujettis à la TVA pour les activités de services d'aménagement paysager Nace 81.3 (comprenant la création et entretien de jardins, de parcs et d'espaces verts), ce qui représente 19% des assujettis wallons. Le nombre a augmenté de 8,1% en 5 ans, à l'instar de l'augmentation wallonne (9,6%).

Le territoire comptait 96 assujettis dans les Activités d'architecture d'urbanisme, de paysage et de jardin (Nace 71.113), ce qui représente 21,4% des assujettis wallons. Le nombre a augmenté de 14,3% en 5 ans, une hausse un peu moins marquée que pour la Wallonie (18,8%).

2.2. Indépendants

Au 31 décembre 2019, le Brabant wallon comptait 3.419 indépendants dans le secteur de l'Agriculture et la pêche, ce qui représente 6,7% des indépendants du bassin. Cela représente 11,1% des indépendants du secteur en Wallonie.⁶



Le nombre d'indépendants en Brabant wallon a augmenté de 24,9% en cinq ans dans le secteur. A titre de comparaison, la moyenne wallonne est de 10,2%.

Nombre de travailleurs indépendants et aidants par branche d'activité au 31 décembre.

Source : INASTI

Les professions des indépendants

Profession		Total	Indépendants				Aidants			
			à titre principal	à titre complément aire	après la pension	total	à titre principal	à titre complément aire	après la pension	total
100	agriculture	53	40	8	5	53	0	0	0	0
101	maraîchers	569	388	121	40	549	7	10	3	20
102	horticulteurs	1.022	654	277	36	967	24	23	8	55
103	viticulteurs	10	5	1	2	8	2	0	0	2
104	cultivateurs, métayers, herbagers, éleveurs	1.449	749	171	332	1.252	180	9	8	197
105	exploitation des forêts	73	53	12	4	69	3	1	0	4
106	diverses activités liées à l'agriculture	224	110	87	18	215	4	5	0	9
200	pêche	10	4	0	6	10	0	0	0	0
201	pêche	3	1	0	2	3	0	0	0	0
202	pêche en eau douce	6	4	2	0	6	0	0	0	0
Agriculture et pêche		3.419	2.008	679	445	3.132	220	48	19	287

⁷ Nombre de travailleurs indépendants et aidants par branche d'activité au 31 décembre 2019. Source : INASTI

⁶ La Localisation des indépendants dépend de la résidence principale de l'indépendant et non du lieu d'activité.

⁷ En tant que notion statistique, les termes "branche d'activité" renvoient aux groupes principaux de la nomenclature des professions propre au statut social des travailleurs indépendants.

42,4% sont des Cultivateurs, métayers, herbagers, éleveurs d'animaux de ferme ; 30% travaillent dans l'horticulture (fleurs, pépinières, ...) et 16,6% sont des maraîchers. Ces deux derniers pourcentages sont bien supérieurs à la moyenne wallonne (19% et 10%).

L'IBEFE Bw ne possède pas de données relatives aux indépendants travaillant spécifiquement dans les parcs et jardins.

2.3. Le travail salarié

a. Le secteur de l'Agriculture

En 2019, le Brabant wallon comptait 571 postes de travail salarié dans le secteur, dont 549 dans la Culture et production animale, chasse et services annexes, dans 208 établissements différents.

En 5 ans, le nombre de postes de travail salarié a augmenté de 42% et le nombre d'établissements de 94,4%. Cette forte augmentation est plus prononcée sur notre territoire que la moyenne wallonne (+15,2% de postes et +38,7% d'établissements).

Nombre de postes de travail salarié et d'établissements au 30 juin par secteur d'activité, 2019			
Source : ONSS, statistique décentralisée		Postes	Etablissements
01.1	Cultures non permanentes	204	40
01.2	Cultures permanentes	51	12
01.3	Reproduction de plantes	30	9
01.4	Production animale	69	40
01.5	Culture et élevage associés	104	61
01.6	Activités de soutien à l'agriculture et traitement primaire des récoltes	90	32
01.7	Chasse, piégeage et services annexes	1	1
02.1	Sylviculture et autres activités forestières	3	3
02.2	Exploitation forestière	17	8
02.3	Récolte de produits forestiers non ligneux poussant à l'état sauvage	1	1
02.4	Services de soutien à l'exploitation forestière	1	1
		571	208

Les sous-secteurs les plus pourvoyeurs d'emplois sont les Cultures non permanentes (204), la Culture et l'élevage associés (104) et les Activités de soutien à l'agriculture. Parmi le premier

Maraîchers (101) : fruits, légumes, champignonnière, ... ; Horticulteurs : fleurs, pépinières, ... (102) ; Viticulteurs : raisin (103) ; Cultivateurs, métayers, herbagers, éleveurs d'animaux de ferme (104) ; Exploitation des forêts (105) ; Diverses activités liées à l'agriculture : aviculteurs, éleveurs de volaille, apiculteurs, bergers, ... (106)

Source : <https://www.inasti.be/fr/nomenclature-et-codes-des-professions>

sous-secteur, la Culture de légumes, de melons, de racines et de tubercules compte à elle seule 152 postes.

Les sous-secteurs comptant le plus d'établissements sont la Culture et élevage associés (61), les Cultures non permanentes (40), la Production animale (40) et les Activités de soutien à l'agriculture et le traitement primaire des récoltes (32).

Secteurs d'activités pour lesquels le Brabant wallon est spécialisé, NaceBel 2 chiffres		Postes dans le bassin	Postes en Wallonie	Indice de spécialisation par rapport à la Wallonie ⁸
01.21	Culture de la vigne	13	36	291
01.13	Culture de légumes, de melons, de racines et de tubercules	152	434	282
01.43	Élevage de chevaux et d'autres équidés	57	181	254
01.11	Culture de céréales (à l'exception du riz), de légumineuses et de graines oléagineuses	32	141	183
01.28	Culture de plantes à épices, aromatiques, médicinales et pharmaceutiques	4	20	161
01.45	Élevage d'ovins et de caprins	8	59	109
01.19	Autres cultures non permanentes	20	151	107
01.50	Culture et élevage associés	104	837	100

Le bassin du Brabant wallon est fortement spécialisé dans la Culture de la vigne (291), la Culture de légumes, de melons, de racines et de tubercules (282) et l'Élevage de chevaux et d'autres équidés (254). Cependant, la spécialisation dans la Culture de la vigne doit être relativisée car cela ne représente que 13 postes de travail.

b. Autres secteurs reprenant les activités des parcs et jardins

En 2019, les activités de Services d'aménagement paysager (comprenant la création et entretien de jardins, de parcs et d'espaces verts) en Brabant wallon comptent 635 postes salariés dans 215 établissements, ce qui représente 19,4% du travail salarié wallon et 22% des établissements avec personnel. En 5 ans, cela correspond à une forte augmentation de 26% pour le travail salarié, et une plus légère pour le nombre d'établissements (6%). Pour les postes salariés, la tendance est beaucoup plus marquée en Brabant wallon que dans la Wallonie (13,3%) et, pour le nombre d'établissements, l'augmentation est légèrement plus basse que la moyenne wallonne (9,2%).

À la vue de ces différents chiffres, nous pouvons observer que notre territoire est spécialisé dans les Services d'aménagement paysager.

⁸ Part du secteur dans le bassin, divisé par la part du secteur en FWB /Wallonie, multiplié par 100. Un indice de spécialisation supérieur à 100 signifie une part plus importante dans le bassin que dans les autres bassins.

Nombre de postes de travail salarié au 30 juin 2019 par secteur d'activité, indice de spécialisation				
Brabant Wallon				
Source : ONSS, statistique décentralisée; calculs : IWEPS				
Secteur d'activité	x	Postes dans le bassin	Postes en Wallonie	Indice de spécialisation par rapport à la Wallonie
81.30	Services d'aménagement paysager	635	3.266	157

Conclusions et perspectives

Les activités liées aux métiers verts⁹ sont en pleine expansion en Brabant wallon. Que ce soit au niveau des assujettis, des indépendants, du travail salarié ou même du nombre d'établissements. Cette tendance est spécifique à notre territoire.

Si l'on prend les différents indicateurs en compte¹⁰, le Brabant wallon est spécialisé dans certains sous-secteurs. Par exemple la Culture de légumes, de melons, de racines et de tubercules, l'Horticulture, l'Élevage de chevaux et d'autres équidés et les Parcs et jardins (Services d'aménagement paysager).

Même si nous n'avons pas encore de chiffres concernant l'impact de la crise COVID sur ce secteur, le Brabant wallon ne semble pas trop souffrir et observe même, pour certains sous-secteurs, une augmentation des activités et des besoins en personnel. Les activités des parcs et jardins, des cultures de légumes, l'horticulture, etc. semblent avoir cru lors du premier confinement à la suite des changements de comportements des citoyens (retour aux valeurs locales, à l'autoproduction et l'importance des jardins). Cette tendance doit être relativisée car, actuellement, le secteur semble observer une décroissance des achats en circuits courts avec un retour aux anciennes habitudes d'une certaine population.¹¹ En revanche, d'autres sous-secteurs ont beaucoup plus souffert (par exemple, la culture de pomme de terre et de viandes) en raison des fermetures des frontières ou de problème d'écoulement de la production suite à la fermeture de l'Horeca, des cantines scolaires et d'entreprises et du secteur de l'événementiel.

Notons également qu'il s'agit de secteurs où le nombre d'indépendants est très élevé.

⁹ Espaces naturels et espaces verts, Production (culture et élevage)

¹⁰ Et pas uniquement l'indice de spécialisation calculé à partir des postes de travail salarié.

¹¹ Cf. Groupe de travail « Les métiers verts » de l'IBEFE Bw le 12/03/2021 en présence de représentants du Cefa de Court-Saint-Etienne, de la Cime, du Crabe asbl, la FJA, du Forem, la Mire Bw, de la Mission Wallonne du Secteur Vert, du SFMQ

3. Les enjeux et les évolutions

3.1. Industrialisation et environnement mondialisé

« Depuis ces trente dernières années, on observe une diminution du nombre de travailleurs (- 61 % entre 1980 et 2016 en Belgique et - 63 % en Wallonie) et d'exploitations (- 68 % entre 1980 et 2017 en Belgique et - 67 % en Wallonie) tandis que la superficie par exploitation a presque triplé et que le nombre de travailleurs par exploitation augmente. En parallèle, le nombre de tracteurs et autres outils agricoles a augmenté de façon significative. On assiste à une forme d'industrialisation du secteur. (...)

Le secteur agricole évolue dans un environnement mondialisé et relativement changeant. L'internationalisation et la libéralisation des marchés, la volatilité des prix, les bouleversements climatiques, les tensions internationales (ex : embargo, hausse des taxes des pays importateurs) et les crises sanitaires sont autant de paramètres qui influent sur le secteur. »¹²

3.2. Financement et réglementation

« D'un point de vue réglementaire et financier, une part non négligeable de l'activité agricole dépend de la Politique Agricole Commune européenne (PAC). Pour obtenir des primes, l'agriculteur doit introduire des demandes administratives et faire des choix stratégiques afin de profiter au maximum des opportunités de financement. La PAC a fait l'objet d'une profonde réforme en 2013 visant à réorganiser les aides et à favoriser une activité agricole bénéfique pour l'environnement. Parmi les éléments favorables à l'emploi, notons l'introduction d'aides spécifiques à l'intention des jeunes agriculteurs. Deux tendances se dessinent au sein du secteur avec d'une part, des exploitations de plus en plus grandes qui écoulent leur production sur les marchés mondiaux et, d'autre part, les exploitations plus petites qui trouvent des solutions alternatives pour augmenter leurs revenus. »¹³

3.3. Vers le local et le bio

« La dépendance aux marchés internationaux pousse notamment de nombreux exploitants à adapter leur activité en développant des « filières courtes » et la vente directe, ou à miser sur la qualité des produits (label de terroir, produit « bio », etc.). D'ailleurs, la consommation de produits bio tout comme le nombre d'exploitations et de superficies cultivées bio ne font qu'augmenter depuis ces dernières années. »¹⁴ Le nombre de points de vente attaché à une ferme augmente fortement.

¹² Le Forem, Plateforme Horizons Emploi, Secteurs d'activités, Agriculture et pêche (1)

¹³ Ibidem

¹⁴ Ibidem

Cette tendance est aussi due à une évolution sociétale et environnementale. Une partie de la population est en recherche d'une consommation plus « responsable », qui promeut des produits locaux et/ou biologiques. La crise sanitaire actuelle a accentué cette tendance.

Lors du premier confinement, cette évolution sociétale s'est accentuée dans toute la Wallonie mais, par la suite, une partie des citoyens est revenue à leurs anciennes habitudes.

Cette tendance est très marquée en Brabant wallon, ce qui explique entre autres, la spécialisation du Brabant wallon dans la culture de légumes.

3.4. Diversification des activités et activités sociales

De nombreuses fermes diversifient leurs activités ou accueillent des projets sociaux : fermes pédagogiques (stages, accueil scolaire, anniversaire, etc.) ; ferme sociale (par exemple, accueil de personnes fragilisées), magasins à la ferme, loisirs et team building, salles et séminaires, etc.

Par exemple, l'ASBL Nos oignons organise, en Brabant wallon et à Bruxelles, des ateliers collectifs de maraîchage et savoir-faire paysan dans des fermes en agriculture biologique et accueille des expériences individuelles pour des personnes en difficultés (dont psychiatriques). Plus d'information : <https://nosoignons.org/>

Accueil Champêtre en Wallonie est une ASBL qui a pour but d'aider les ruraux et les agriculteurs dans leurs processus de diversification. On entend par diversification la création d'hébergements de terroir, la mise à disposition de produits en circuit-court, l'accueil social ou pédagogique et les loisirs champêtres. Plus d'information : <https://accueilchampetre-pro.be/>

La plateforme wallonne d'appui à l'agriculture sociale organise la rencontre entre des agriculteurs ou structures rurales en lien avec l'agriculture et la nature et des personnes bénéficiaires de structures sociales, de santé, du handicap, de l'aide à la jeunesse, etc. sur toute la Wallonie. Elle fait le lien entre toutes ces structures et encadre l'accueil social rural au niveau régional. Plus d'information : <https://agriculturesociale.be/>

3.5. Evolutions technologiques et numérique

« Mécanisation, informatisation, usage d'internet et du GPS, voire intelligence artificielle, modifient profondément les modes opérationnels de l'agriculteur. Le phénomène est global, même si les techniques les plus « à la pointe » restent le fait d'une minorité. (...). La maîtrise de ces outils nécessite un degré de compétences techniques relativement élevé. Concernant les machines agricoles, leur degré de complexité et leur coût impliquent le recours à des sous-traitants (entrepreneurs de travaux agricoles) pour louer, piloter, conduire ou entretenir ces outils. (...).

En corollaire, le niveau d'étude des jeunes agriculteurs tend à être de plus en plus élevé. Les progrès phytopharmaceutiques ou chimiques (engrais, semences et produits

*phytopharmaceutiques, etc.) et les biotechnologies constituent également une évolution technologique marquante qui a stimulé le rendement agricole. (...) ».*¹⁵

Notons cependant que les outils numériques sont encore peu utilisés dans les exploitations. Selon Corentin Leroux, l'explication principale réside dans l'inutilité des outils, déconnectés des besoins du terrain. La multitude d'acteurs et d'outils numériques en agriculture, repris sous la dénomination « Ag-Tech », n'aide pas, pour le moment, les agriculteurs à identifier les solutions qui peuvent rencontrer leurs réels besoins.¹⁶

3.6. Vieillesse des exploitants et difficultés de reprises

*« Démarrer ou reprendre une exploitation agricole n'est pas chose aisée en raison des importants investissements nécessaires, notamment en équipements, mais aussi en terres. Alors que la population d'exploitants agricoles a tendance à vieillir, la relève constitue un réel enjeu en Wallonie. Dans ce contexte, l'agriculteur doit disposer, certes, de savoirs agronomiques, mais aussi de compétences en mécanique, en informatique, ou encore en gestion. Cette dernière compétence s'impose en raison des lourds investissements financiers et des politiques de subsides. Face à ces évolutions, les agriculteurs doivent apprendre leur métier différemment en ayant davantage recours à la formation ou à l'enseignement. »*¹⁷

Pour aller plus loin (liste non exhaustive) :

- Le Forem, Plateforme Horizons Emploi, Secteurs d'activités, Agriculture et pêche (1), <https://www.leforem.be/Horizonemploi/secteur/1.html>
- Le Forem, Métiers d'avenir - Etats des lieux du secteur de l'agriculture, Recueil prospectif, Septembre 2013, https://www.leforem.be/MungoBlobs/1391423784342/01_Agriculture_par_secteur.pdf
- Digitalwallonia.be, « Y a-t-il vraiment une place pour le numérique en agriculture ? » , publié le 18/12/2020 <https://www.digitalwallonia.be/fr/publications/y-a-t-il-vraiment-une-place-pour-le-numerique-en-agriculture>
- Filagri, <http://filagri.be/>
- Mission Wallonne des Secteurs Verts, <https://secteursverts.be/>

¹⁵ Le Forem, Métiers d'avenir - Etats des lieux du secteur de l'agriculture, Recueil prospectif, Septembre 2013,

¹⁶ Digitalwallonia.be, « Y a-t-il vraiment une place pour le numérique en agriculture ? » , publié le 18/12/2020 <https://www.digitalwallonia.be/fr/publications/y-a-t-il-vraiment-une-place-pour-le-numerique-en-agriculture>

¹⁷ Le Forem, Plateforme Horizons Emploi, Secteurs d'activités, Agriculture et pêche (1)

4. Les familles de métiers et les métiers

Dans ce rapport, nous analyserons les métiers selon le code ROME V3. En effet, il existe des tables de correspondance de différentes données (DEI positionnés, offres d'emploi du Forem, chiffres des opérateurs de formation/d'enseignement, etc.).

Nous avons repris dans ce rapport :

- les métiers du secteur de l'Agriculture et Pêche, Espaces naturels et Espaces verts, Soins aux animaux pour lesquels le Forem a traité au moins 5 offres d'emploi en Brabant wallon en 2019
- les métiers pour lesquels notre bassin propose des formations
- des métiers pour lesquels nous avons été interpellés.

Par ailleurs, nous nous focaliserons davantage sur les métiers qui ne requièrent pas un niveau de l'enseignement supérieur¹⁸.

A11 Les engins agricoles et forestiers et I 16 véhicules et engins

ROME V3	Intitulé ROME V3	Code Rem	Métier	OE 2019 Bw	% intérim	%Rw	DEI au 01/12/2019	Porteur ? ¹⁹ 2019
A 11 Engins agricoles et forestiers								
A1101	Conduite d'engins agricoles (et forestiers)	4321201	Conducteur de machines agricoles	8	0%	6,5%	7	++
I 16 Véhicules, engins, aéronefs (en lien avec A 11)								
I 16 03	Maintenance d'engins de chantier, de levage, manutention et agricoles	4431603	Mécanicien agricole et travaux techniques	9	33,3%	1,5%	6	+++ métier de niche

¹⁸ L'IBEFE a un rôle local d'interface et de concertation d'une part, et d'appui au pilotage de l'enseignement qualifiant et de la formation professionnelle d'autre part.

¹⁹ Le Forem a catégorisé les métiers selon son attractivité (allant de ---- à ++++). Pour cela, il s'est basé sur quatre indicateurs : indice de tension, taux de sortie à l'emploi, taux de satisfaction des offres et fonction critique (oui/non). A partir de ce taux d'attractivité, le Forem détermine si le métier est porteur d'une insertion à l'emploi ou de niche. Plus d'information : Le Forem, Veille, analyse et prospective du marché de l'emploi, Pour une approche intégrée relative à l'ensemble des métiers, Septembre 2018

a. Le Conducteur de machines agricoles

Le Conducteur de machines agricoles « conduit des engins destinés à la réalisation des travaux liés à la préparation du sol, à la conduite et à la récolte de culture. »²⁰

Pour conduire des tracteurs agricoles sur la voie publique dans le cadre professionnel, le conducteur doit posséder un permis de conduire spécifique « catégorie G » (sauf pour les conducteurs nés avant le 1er octobre 1982).

Au-delà des compétences relatives à la conduite, le conducteur possède certaines compétences relatives à l'entretien et aux « simples » réparations des engins, et à quelques notions d'agriculture (par exemple, détecter des problèmes sur le champ).

Le conducteur doit être disponible et flexible (nuit, week-end, etc.). Les horaires ne sont pas fixes. Son travail dépend fortement de la météo.

Il travaille pour des entreprises privées de travaux agricoles ou horticoles, des coopératives, des collectivités territoriales, des agriculteurs, ou à titre indépendant. Environ 50% de machines agricoles en Belgique sont achetées par des entreprises de travaux agricoles et horticoles. Les clients de ces entreprises sont les agriculteurs ou les entreprises et administrations publiques²¹.

En Brabant wallon, le Forem a relevé 8 opportunités d'emploi en 2019 pour ce métier.

La FJA (Fédération des Jeunes Agriculteurs) propose des formations dans chaque province wallonne²². La province du Brabant wallon en partenariat avec la Fédération des Jeunes Agriculteurs (FJA) organise, à Nivelles, une formation en vue d'obtenir le permis G pour la conduite de tracteurs agricoles. Ce cours pratique de 8 heures est réparti en 2 heures de cours collectif et 6 heures de cours individuel. Durant ces 8h, l'élève sera formé aux manœuvres et à la conduite sur route, qui sont les deux étapes de l'examen final.²³ Malgré la crise sanitaire, 28 candidats ont été formés, en Brabant wallon, en 2020. Habituellement, entre 30 et 40 candidats sont formés annuellement.

²⁰ Le Forem, Plateforme Horizons Emploi, Métiers et profession, Conducteur/conductrice d'engins d'exploitation agricole et forestière (43212)

²¹ Séance d'informations sur « les métiers des secteurs verts » organisée par la Cité des Métiers de Charleroi, visioconférence avec la collaboration de la Mission Wallonne des Secteurs Verts, la Fédération Wallonne de l'Agriculture, La Fédération Wallonne Horticole, l'Association des Entrepreneurs de Jardins de Belgique et Agroservice, le 23/09/2020

²² FJA, Le permis G, <http://fja.be/page/formation-permis-g>, site visité le 05/01/2021

²³ Le Brabant wallon, Cours pratiques de conduite de tracteur - Permis G, <https://brabantwallon.be/bw/apprendre-se-former/formations-et-seminaires-en-agriculture/cours-pratiques-de-conduite-de-tracteur-permis-g-doit-etre-egalement-repertorie-dans-apprendre-et-se/>, site visité le 17/12/2020

Cette formation rencontre un franc succès et connaît une liste d'attente. En ce mois de mars, la FJA compte 60 personnes en attente de passer le permis pratique via leur centre de formation pour la province du Brabant wallon.

Parmi cette liste, 47% étaient âgés entre 16 et 20 ans et 33% entre 21 et 30 ans. Quant à leur statut, 38 % sont étudiants ; 10 % sont demandeurs d'emploi ; 10 % sont aidants / employés ou ouvriers agricoles. 23 % travaillent dans un domaine non agricole.

Différentes formations continues liées à la conduite sont organisées par la Mission Wallonne des secteurs verts pour les travailleurs²⁴.

Le permis G peut également être acquis dans certaines formations relatives à l'horticulture et l'agriculture, par exemple dans le cadre de la formation de maraicher bio sur petites surfaces organisée par le Centre de compétence Secteurs Verts.

Différents profils peuvent être engagés, par exemple, des enfants d'agriculteurs, des personnes avec une formation en lien avec la mécanique ou l'agriculture.

Recommandations – conclusions

Le Conducteur de machines agricoles : ouverture d'une offre de formation supplémentaire

Constats :

- Selon le secteur, les entreprises éprouvent des difficultés à engager des conducteurs.
- L'offre actuelle est insuffisante. Seule la FJA propose une formation en vue de l'obtention du permis G (tracteur) sur notre territoire. Il n'y a pas assez de places de formation par rapport au nombre de candidats à suivre la formation.

Autres recommandations :

- L'Auto Sécurité a publié une guide reprenant les critères de réussite de l'examen de conduire pour le permis G. Il est dès lors utile de faire connaître ce guide aux personnes n'ayant pas l'occasion de suivre la formation et qui souhaitent passer l'examen en élève libre car il permet de mieux s'y préparer.
- Former les (futurs) conducteurs aux réglages GPS.

²⁴ Mission Wallonne des Secteurs Verts, Notre catalogue de formation, [https://secteursverts.be/catalogue-
formations-secteurs-verts-2/](https://secteursverts.be/catalogue-formations-secteurs-verts-2/)
, site visité le 08/01/2021

b. Mécanicien agricole et travaux techniques

Il « entretient, répare, adapte des machines, véhicules, installations utilisées dans l'agriculture et la foresterie »²⁵.

Le S.F.M.Q. parlera davantage de technicien de machines agricoles et horticoles professionnelles.

« Le technicien de machines agricoles et horticoles professionnelles se retrouve dans des entreprises dont les activités sont la vente, la location et l'entretien de machines et d'équipements pour des travaux agricoles. Il se charge de l'entretien et des réparations des machines utilisées dans l'agriculture (comme les tracteurs, les remorques agricoles, les faucheuses, les faneuses ...).

Le métier est souvent scindé en deux fonctions principales : le technicien service interne et le technicien service externe (ou technicien d'entretien). Le technicien service externe veille au fonctionnement continu d'une entreprise agricole ou d'une entreprise de sous-traitance sur le plan technique grâce à des entretiens préventifs sur place, parfois au champ, et d'éventuelles réparations urgentes. Le technicien interne reste dans l'atelier et se charge souvent des plus grosses réparations qui ne peuvent pas être réalisées directement chez le client. »²⁶

Il s'agit d'un métier en pénurie²⁷, ainsi qu'un métier de niche²⁸. En Brabant wallon, le Forem a relevé 9 opportunités d'emploi en 2019 pour ce métier.

Selon la Mission Wallonne des Secteurs Verts, les entrepreneurs de travaux agricoles²⁹ éprouvent réellement des difficultés à engager du personnel ayant des qualifications au niveau de la mécanique horticole ou agricole.

²⁵ Le Forem, Plateforme Horizons Emploi, Métiers et profession, Mécanicien/mécanicienne d'engins de chantier, de levage et manutention et de machines agricoles (44316)

²⁶ Service Francophone des Métiers et des Qualifications, Etude préliminaire Mécanique d'engins lourds, Validée par la Chambre des Métiers le 12/06/2020

²⁷ En Wallonie, les métiers en pénurie sont déterminés par le Forem, en concertation avec les secteurs. Les métiers en pénurie représentent les métiers pour lesquels la réserve de main-d'œuvre (c'est-à-dire les demandeurs d'emploi inoccupés inscrits au Forem) est insuffisante au regard des besoins du marché de l'emploi.

²⁸ Métier avec une grosse attractivité mais avec un volume d'emploi plus limité. Le Forem a catégorisé les métiers selon son attractivité (allant de ---- à ++++). Pour cela, il s'est basé sur quatre indicateurs : indice de tension, taux de sortie à l'emploi, taux de satisfaction des offres et fonction critique (oui/non). A partir de ce taux d'attractivité, le Forem détermine si le métier est porteur d'une insertion à l'emploi ou de niche. Les métiers de niche sont des métiers pour lequel on trouve facilement un emploi mais dont les opportunités d'emploi sont limitées (moins de 396 pour la Wallonie). Plus d'information : Le Forem, Veille, analyse et prospective du marché de l'emploi, Pour une approche intégrée relative à l'ensemble des métiers, Novembre 2019

²⁹ Prestataires de service auxquels font appel les agriculteurs pour certaines tâches.

Offre d'enseignement et de formation

L'IFAPME propose, à Perwez, la formation de Mécanicien de tracteurs et machines agricoles et horticoles, tant en apprentissage³⁰ qu'en chef d'entreprise³¹.

« Le Mécanicien de tracteurs et de machines agricoles et horticoles effectue les réparations générales en atelier ou de dépannage chez le client avec un accent particulier sur la composante pneumatique et hydraulique, réalise les essais, pose les diagnostics, effectue les entretiens périodiques. Il monte les équipements complémentaires spécifiques aux travaux du monde agricole. Il prépare les nouveaux véhicules et les véhicules d'occasion. »³²

Il s'agit de l'unique occurrence en Wallonie. En 2018-2019, la formation comptait 16 inscrits en apprentissage, 11 inscrits en année préparatoire de la formation chef d'entreprise³³ et 17 en chef d'entreprise.

³⁰ Une formation en alternance (Apprentissage), permet d'acquérir les compétences nécessaires pour exercer un métier. C'est une formation à la fois générale, technique et pratique, d'une durée de 3 ans (en général). Elle est destinée à un public de jeunes, de 15 à 26 ans. La formation se fait en parallèle dans une entreprise agréée par l'IFAPME (3 à 4 jours par semaine) et dans un Centre de formation du réseau IFAPME (1 à 2 jours par semaine, en journée). La formation en alternance se base sur un contrat qui est conclu entre l'apprenant et une entreprise (ou un indépendant), sous la supervision d'un référent IFAPME (délégué à la tutelle) : le contrat d'alternance. Au terme de la formation, sont délivrés des Certificats d'apprentissage.

³¹ La formation de Chef d'entreprise permet d'acquérir les compétences nécessaires pour exercer un métier. Elle prépare à un emploi salarié ou à créer son entreprise, reprendre l'entreprise familiale ou devenir indépendant. Elle est accessible dès 18 ans et peut être envisagée après un contrat d'apprentissage ou après des études secondaires, mais aussi dans une logique de réorientation professionnelle. La formation de Chef d'entreprise s'étale en principe sur 2 ans, mais peut parfois durer 1 ou 3 ans. Une année préparatoire peut être nécessaire pour certains métiers techniques ; notamment pour les stagiaires qui n'ont aucune pratique ou connaissance préalable.

La formation comporte 8 heures de cours par semaine, la plupart du temps organisées en horaires décalés (le soir ou le week-end) ; ce qui permet d'optimiser la formation par un stage en entreprise durant la journée (30 heures par semaine). Trois formules d'alternance sont possibles : la Convention de stage, le stage libre (pour les personnes en activité professionnelle dans un autre secteur que celui de la formation), ou encore la reconnaissance de son activité (pour les personnes employées dans une entreprise liée au secteur de leur formation). Remarque : ces trois possibilités expliquent que, dans les données ci-après, le nombre de conventions de stages soit inférieur au nombre d'inscrits à la formation de Chef d'entreprise.

En fin de formation et après réussite des épreuves finales, sont délivrés aux stagiaires et aux auditeurs (apprenants sans convention de stage) des Diplômes de formation de Chef d'entreprise, homologués par la Fédération Wallonie-Bruxelles et qui répondent aux conditions définies dans les lois d'accès aux professions. Dans la plupart des formations, sont également délivrés des Certificats de connaissances de base en gestion.

³² IFAPME, Mécanicien de tracteurs et machines agricoles et horticole (apprentissage), <https://www.ifapme.be/formations/apprentissage/mecanicien-de-tracteurs-et-machines-agricoles-et-horticoles>, page visitée le 14/01/2021 et IFAPME, Mécanicien de tracteurs et machines agricoles et horticole (chef d'entreprise), <https://www.ifapme.be/formations/chef-dentreprise/mecanicien-de-tracteurs-et-machines-agricoles-et-horticoles>, page visitée le 14/01/2021

³³ Pour les apprenants,

Inscription 2018-2019 IFAPME				
Étiquettes de lignes	Année préparatoire FCE	Apprentissage	Formation de chef d'entreprise	Total général
Mécanicien de tracteurs et machines agricoles et horticoles	11	16	17	44

Les apprenants proviennent de toute la Wallonie. Seuls 10,5% des apprenants³⁴ habitaient dans le bassin du Brabant wallon.

Mécanicien de tracteurs et de machines agricoles et horticoles			
	Contrats d'alternance	Conventions de stage	Total général
Brabant wallon	3	1	4
Communauté germanophone	1	1	2
Hainaut - Hainaut Centre	1	5	6
Hainaut - Hainaut Sud		3	3
Hainaut - Wallonie Picarde	1	2	3
Liège - Huy-Waremme	1	1	2
Liège - Liège		2	2
Liège - Verviers		1	1
Luxembourg	4	3	7
N/A		1	1
Namur	5	2	7
Total général	16	22	38

En dehors de notre territoire, il existe l'option Complément en mécanique agricole et/ou horticole (7^e P)³⁵ et Technicien en agroéquipement (TQ). La première option existe en plein exercice (4 occurrences en FWB) et en alternance (3 occurrences en FWB). En janvier 2020, 34 élèves y étaient inscrits. La deuxième option est proposée à Ciney et 36 élèves étaient inscrits.

Le Forem et le Centre de compétence Logistique Hainaut³⁶, propose, en collaboration avec le Centre de compétence Technocampus, la formation Mécanicien polyvalent de machines agricoles et génie civil. Elle dure 20 semaines, plus 480 heures de stage. Elle se déroule à Houdeng-Goegnies, et Gosselies. Le centre de compétence secteur vert, quant à lui, va développer dans le cadre de la prochaine programmation une formation distincte sur la mécanique horticole avec une spécificité sur les machines utilisées sur les terrains de sport (golf, foot).

³⁴ Qui ont conclu un contrat d'alternance ou une convention de stage.

³⁵ 7^e année dans l'enseignement professionnel

³⁶ Le département Autotech

Par ailleurs, dans certaines formations relatives à la production³⁷, l'apprenant développe certaines compétences en lien avec le métier de conducteur d'engins et/ou de mécanicien.

Recommandations – conclusions

Mécanicien agricole et travaux techniques / Technicien de machines agricoles et horticoles professionnelles : maintien de l'offre de formation

Constats :

- Les entreprises de mécanique agricole et les entreprises agricoles (travaillant pour un tiers) éprouvent des difficultés à engager du personnel ayant des qualifications au niveau de la mécanique horticole ou agricole.
- Il s'agit d'un métier en pénurie³⁸, ainsi qu'un métier de niche³⁹.
- L'IFAPME propose, à Perwez, la formation de Mécanicien de tracteurs et machines agricoles et horticoles, tant en apprentissage qu'en chef d'entreprise. Elle rencontre un franc succès et draine des apprenants de toute la Wallonie. Aucun autre opérateur ne propose d'offres sur notre territoire.

A 12 Espaces naturels et espaces verts : jardinier

ROME V3	Intitulé ROME V3	Code Rem	Métier	OE 2019 Bw	%intérim	%Rw	Nbre de DEI au 01/12/2019	Porteur ? Novembre 2019
A 12 Espaces naturels et espaces verts								
A 12 03	Aménagement et entretien des espaces verts	4111301	Jardinier	244	59,8%	12,6%	421	++ (métier en demande)

³⁷ Cf. Ci-dessous p. 19-23

³⁸ En Wallonie, les métiers en pénurie sont déterminés par le Forem, en concertation avec les secteurs. Les métiers en pénurie représentent les métiers pour lesquels la réserve de main-d'œuvre (c'est-à-dire les demandeurs d'emploi inoccupés inscrits au Forem) est insuffisante au regard des besoins du marché de l'emploi.

³⁹ Métier avec une grosse attractivité mais avec un volume d'emploi plus limité. Le Forem a catégorisé les métiers selon son attractivité (allant de ---- à ++++). Pour cela, il s'est basé sur quatre indicateurs : indice de tension, taux de sortie à l'emploi, taux de satisfaction des offres et fonction critique (oui/non). A partir de ce taux d'attractivité, le Forem détermine si le métier est porteur d'une insertion à l'emploi ou de niche. Les métiers de niche sont des métiers pour lesquels on trouve facilement un emploi mais dont les opportunités d'emploi sont limitées (moins de 396 pour la Wallonie). Plus d'information : Le Forem, Veille, analyse et prospective du marché de l'emploi, Pour une approche intégrée relative à l'ensemble des métiers, Novembre 2019

Le S.F.M.Q distingue deux types de jardiniers⁴⁰ : le Jardinier d’entretien et le Jardinier d’aménagement.

Le Jardinier d’entretien « réalise les travaux de préparation, d’amélioration et d’entretien du sol ; entretient une pelouse ou une prairie fleurie, plante des surfaces paysagères composées de végétaux herbacés ornementaux ; maîtrise la végétation ; applique les principes de lutte phytosanitaire intégrée. »⁴¹

Le Jardinier d’aménagement « réalise les travaux de terrassement, de préparation et d’amélioration du sol ; installe des pelouses ou prairies fleuries ; plante des surfaces paysagères composées de végétaux herbacés ornementaux / ligneux ornementaux / ligneux fruitiers ou aquatiques ; maîtrise la végétation ; applique les principes de lutte phytosanitaire intégrée ; et exécute en toute autonomie toutes ces tâches, dans le respect des consignes du supérieur hiérarchique (chef d’équipe, responsable d’entreprise ...). »⁴² Il « participe également aux travaux d’aménagement des surfaces paysagères inertes tels que la mise en place : de structures inertes (murets, empièvements de gravier, bordures, pavés, dalles ...), de clôtures, de structures en bois, de pièces d’eau, sous la supervision du supérieur hiérarchique. »

Sous l’intitulé de Jardinier de la classification ROME V3/REM, se trouve également le Greenkeeper. « Il est le responsable technique d’un golf. Employé sur des petites structures, il peut assumer simultanément les fonctions de jardinier, de fontainier et de chef d’équipe. »⁴³ Le Brabant wallon compte 11 clubs. Même si le Brabant wallon est la Province qui compte le plus de golf (plus d’un quart des golfs), le nombre de Greenkeeper sur notre bassin reste faible.

En 2019, 244 nombreuses opportunités d’emploi sont observées par le Forem en Brabant wallon. Il s’agit d’une fonction critique, c’est-à-dire que l’employeur éprouve des difficultés à trouver des candidats, sans que cela soit forcément lié à un manque de candidats. De nombreux DEI sont positionnées sur ce métier (421). Cependant, ce nombre est doit être relativisé car seulement environ la moitié est positionnée en profession principale⁴⁴.

La Mission Wallonne des Secteurs Verts observe beaucoup de demandes de leurs entreprises, tant pour le jardinier d’entretien que le jardinier d’aménagement. Les employeurs ne trouvent pas des candidats avec les compétences nécessaires à l’exercice du métier.

⁴⁰ Service Francophone des Métiers et des Qualifications, Grappe métiers S.F.M.Q. « Métiers de l’horticulture – parcs et jardins », 03/05/2015

⁴¹ Ibidem

⁴² Ibidem

⁴³ Ibidem

⁴⁴ Au 10 décembre 2020, 49% des DEI positionnés le sont à titre principal.

Le métier nécessite des compétences techniques qui deviennent de plus en plus complexes. Par exemple, peu de candidats ne connaissent les noms de centaines de plantes (y compris le nom latin).⁴⁵

Au-delà du manque de connaissances techniques, les employeurs observent un manque de « soft skills » : ponctualité, capacité à promouvoir les valeurs de l'entreprise, etc.

De nombreux employeurs souhaitent aussi que le candidat possède le permis B+E (remorque ou semi-remorque)⁴⁶.

Il existe également un décalage entre l'image que ce fait le demandeur d'emploi et la réalité de terrain : c'est un métier très dur physiquement, qui dépend des conditions climatiques, et les conditions salariales sont moins favorables que dans d'autres secteurs, par exemple, le secteur de la construction.

Offre d'enseignement et de formation

Enseignement secondaire ordinaire et spécialisé

En Brabant wallon, l'option Ouvrier qualifié en horticulture (P - PE⁴⁷) est dispensée à Court-Saint-Etienne et à La Hulpe. On y compte 14 inscriptions en janvier 2020. La Chambre Enseignement soutient par ailleurs, l'ouverture d'une seconde occurrence en alternance aussi à Court-Saint-Etienne. En Fédération Wallonie-Bruxelles, 23 établissements organisent cette formation en plein exercice ou en alternance, ce qui représente 329 élèves inscrits en janvier 2020. Cette filière forme à cinq domaines, dont l'aménagement et l'entretien des espaces verts⁴⁸.

L'option de l'enseignement spécialisé (forme 3, phase 3)⁴⁹ Jardinier d'entretien est organisée à Genval et Nivelles. On y compte 23 élèves. En Fédération Wallonie-Bruxelles, il y a 22 occurrences pour 190 inscrits (janvier 2019). L'option de Jardinier d'aménagement y est également proposée mais aucun élève y est inscrit.

L'enseignement secondaire ordinaire propose d'autres options en Fédération Wallonie-Bruxelles qui préparent au métier de jardinier :

⁴⁵ Groupe de travail « Les métiers verts » de l'IBEFE Bw le 12/03/2021 en présence de représentants du Cefa de Court-Saint-Etienne, de la Cime, du Crabe asbl, la FJA, du Forem, la Mire Bw, de la Mission Wallonne du Secteur Vert, du SFMQ

⁴⁶ Le titulaire d'un permis de conduire B + E peut conduire un ensemble composé d'un véhicule tracteur de la catégorie B et d'une remorque (ou semi-remorque) dont la masse maximale autorisée ne dépasse pas 3.500 kg.

⁴⁷ Enseignement professionnel, en plein exercice.

⁴⁸ Institut Technique Provincial, « Offre de formation > Professionnel de qualification > Ouvrier(ère) qualifié(e) en horticulture », <https://www.itp-cse.be/options/professionnel-de-qualification/ouvrierere-qualifiee-en-horticulture/>, site visité le 17/12/2020

⁴⁹ L'enseignement de forme 3 est un enseignement professionnel qui vise à donner une formation générale, sociale et professionnelle pour rendre possible l'insertion socioprofessionnelle. La 3^e phase est la dernière où l'élève apprend un métier particulier et peut acquérir une qualification.

- Technicien en Horticulture⁵⁰ (TQ - PE⁵¹) : 9 occurrences– 167 élèves
- Horticulteur spécialisé en aménagement de parcs et jardins (7P – Alt 49 ou PE)⁵² : 14 occurrences– 91 élèves
- Ouvrier en implantation et en entretien de parcs et jardins (article 45)⁵³ : 11 occurrences – 124 élèves
- Jardinier d’entretien (article 45) : 14 occurrences – 105 élèves

L’enseignement spécialisé aussi propose certaines filières en forme 3, phase 3 :

- Jardinier d’aménagement : 3 occurrences à Jamioulx, Quaregnon et Mouscron - 11 élèves⁵⁴
- Ouvrier jardinier : 4 occurrences en PE et alternance - 44 élèves

IFAPME

Les formations d’Entrepreneur de jardins (en apprentissage et en chef d’entreprise) et d’Entrepreneur et créateur d’espaces verts (en chef d’entreprise) sont dispensées à Wavre.

En apprentissage, 26 jeunes y étaient inscrits en 2018-2019. En chef d’entreprise, la formation « Entrepreneur de jardins » comptait 31 inscrits ainsi que 29 en année préparatoire. Ces formations sont organisées dans cinq autres centres en Wallonie.

« L'apprenti Entrepreneur de jardins acquiert les compétences pour aménager et entretenir les espaces verts à l'aide d'équipements manuels, motorisés et autoportés. (...). Il peut être amené à toucher à des activités de différents corps de métier du secteur de la construction comme l'électricité, la maçonnerie, la menuiserie et le carrelage. »⁵⁵

⁵⁰ L'implantation et l'entretien des parcs et jardins fait partie des cinq domaines du programme professionnel.

⁵¹ Technique de qualification, plein exercice. Un Certificat d’enseignement secondaire supérieur (CESS) est délivré à l’élève qui réussit sa 6ème année TQ. Un Certificat de qualification (CQ) est délivré à l’élève au terme de sa 6ème ou 7ème TQ.

⁵² 7P=7^e année de l’enseignement professionnel. Un Certificat d’enseignement secondaire supérieur (CESS) est délivré à l’élève qui réussit sa 7ème année P. Un Certificat de qualification (CQ) est délivré à l’élève au terme de sa 6ème P ou 7ème P qualifiante.

ALT49 = Alternance article 49. « L’enseignement en alternance qui vise les mêmes options, les mêmes objectifs en termes de compétences et les mêmes certifications que le plein exercice : c’est alors une variante de cet enseignement. Par référence au décret du 24 juillet 1997 définissant les missions prioritaires de l’enseignement fondamental et de l’enseignement secondaire et organisant les structures propres à les atteindre, on parlera d’alternance « article 49 » », Fédération Wallonie-Bruxelles, L’enseignement en alternance <http://www.enseignement.be/index.php?page=23820&navi=2288>, site visité le 14/01/2021

⁵³ ALT45 = Alternance article 45« l’enseignement en alternance organisé sur la base de profils de formations spécifiques ; par référence au décret du 24 juillet 1997 précité, on parlera d’alternance « article 45 ». » Ibidem

⁵⁴ Nombre d’inscriptions en janvier 2019

⁵⁵ IFAPME, Entrepreneur de jardins (apprentissage), <https://www.ifapme.be/formations/apprentissage/entrepreneur-de-jardins>, et IFAPME, Entrepreneur de jardins (chef d’entreprise), <https://www.ifapme.be/formations/chef-dentreprise/entrepreneur-de-jardins>, pages visitées le 17/12/2020

« L'Entrepreneur et créateur d'espaces verts » est un intervenant de premier ordre dans la conception et la réalisation d'espaces verts qu'ils soient privés, collectifs ou aux abords de bâtiment industriel/commercial. Il gère les différentes étapes de la conception et de la réalisation d'aménagement ou réaménagement d'espaces vert, selon les règles de l'art. Il est à l'écoute des souhaits, des envies du maître d'ouvrage quelles qu'en soient leurs ampleurs. Il est à même d'analyser et de respecter les différents desideratas tout en les transposant sur les différents supports de présentation. Il connaît et maîtrise le choix des végétaux et matériaux. »⁵⁶ En plus de celle existant à Wavre, cette formation est organisée à Braine-le-Comte.

Le Forem

Cette année, le Forem de Nivelles, en collaboration avec le Centre de Compétence Secteurs Verts et l'Abbaye de Villers-la-Ville, lance deux nouvelles formations à Villers-la-Ville : Jardinier d'entretien – Ouvrier d'entretien en parcs et jardins et Horticulteur.

La première est portée par le Centre de compétence et dure 8 mois. Le DEI sera amené à préparer, améliorer et entretenir les sols, maîtriser la végétation selon les saisons, apprendre les principes de lutte intégrée. Elle a lieu en partie à Nivelles et en partie à Villers-la-Ville. La deuxième dure également 8 mois. Elle a lieu exclusivement à Villers-la-Ville. Elle est portée par l'Abbaye de Villers-la-Ville. Elle comporte des modules relatifs aux parcs et jardins, et un module complémentaire en horticulture, notamment sur la production en serres.

Le Centre de compétence Forem Secteurs Verts se situe à Ath. Son terrain d'application se situe à Frasnes-Lez-Anvaing. On y propose des formations de Jardinier - Ouvrier d'entretien en parcs et jardins, Jardinier spécialisé en terrain de sport, Ouvrier jardinier spécialisé en Sylviculture.

L'enseignement de promotion sociale

Aucun établissement ne propose une formation menant au métier de jardinier.

Différentes filières existent en Fédération Wallonie-Bruxelles : agent semi-qualifié en horticulture, gestion de parcs et d'espaces verts, jardinier d'entretien et ouvrier en entretien et aménagement d'allées et de parcs, et horticulture.

CISP

⁵⁶ IFAPME, Entrepreneur et créateur d'espaces verts, Entrepreneur et créateur d'espaces verts, <https://www.ifapme.be/formations/chef-dentreprise/entrepreneur-et-createur-despaces-verts>, page visitée le 17/12/2020

L'offre de formation est dense dans toute la Wallonie.

En Brabant wallon, deux formations relatives aux jardins sont proposées par des Entreprises de Formation par le Travail⁵⁷ : Entretien et aménagement de jardins, terrasses et accès à Nivelles, et Ouvrier horticole en entretien de parcs et jardins (Ouvrier en éco jardinage) à Jodoigne. Ces deux formations travaillent tant les compétences transversales que professionnelles. Dans la première, le stagiaire sera amené à réaliser des opérations d'entretien, d'aménagement et de pavage-dallage. Dans la deuxième, la formation privilégie l'entretien écologique, taille douce, tonte, élagage, le travail avec la nature, entretien de réserves naturelles, lutte contre les plantes invasives, le recyclage des déchets verts. En 2019, la première comptait 17 inscrits et la deuxième 10.

Depuis 2019, les stagiaires de cette deuxième formation ont la possibilité de faire valider leurs compétences et d'obtenir le titre de compétence du Consortium de validation Jardinier entretien. Ce titre est officiel et est reconnu par la Fédération Wallonie Bruxelles. En 2019, tous les stagiaires et certains de 2018 ont passé les épreuves et ont tous réussi.

L'insertion des stagiaires est assez variable selon les profils. L'absence de permis de conduire est une réelle difficulté pour l'insertion. Certains stagiaires ont pu bénéficier du Passeport Drive qui permet à certains demandeurs d'emploi de bénéficier d'un financement pour l'obtention du permis B.

Les communes sont intéressées par les personnes formées à la gestion différenciée, notamment, dans le cadre de l'entretien des cimetières sans pesticide. La deuxième formation y prépare ses stagiaires.

Les Services d'activités citoyennes

Les 3 SAC (Service d'activités citoyennes) des deux Régies des quartiers de Chastre et Rixensart⁵⁸ et de Braine l'Alleud proposent une préformation aux travaux du bâtiment - Ouvrier polyvalent et entretien des espaces verts (approche des différentes techniques du bâtiment, bois, réparation vélo, entretien espace vert, pour les demandeurs d'emploi de la localité). Il s'agit d'une formation de 3 mois, renouvelable 3 fois.

⁵⁷ Les actions de formation des CISP se déploient en deux types de démarches :

- la démarche « entreprise de formation par le travail » (EFT), qui combine une approche théorique d'un métier et une mise en situation réelle de travail à travers une production de biens et services et
- la « démarche de formation et d'insertion » (DEFI), qui comprend des cours, des exercices pratiques et éventuellement des stages en entreprise.

⁵⁸ Notre maison, Régie des quartiers, <https://www.notremaison.be/index.php/regie-des-quartiers>, site visité le 08 janvier 2020

Recommandations – conclusions

Jardinier d’entretien et d’aménagement : maintien de l’offre de formation / d’enseignement existante

Constats :

- De nombreuses opportunités d’emploi, qui ne cessent d’augmenter.
- Il s’agit de fonctions critiques. De nombreux DEI sont positionnés sur le métier mais ils ne correspondent pas aux attentes des employeurs, ils n’ont pas les compétences nécessaires à l’exercice de la fonction (compétences techniques et soft skills).
- Il existe également un décalage entre l’image que se font les demandeurs d’emploi ou les futurs apprenants et la réalité de terrain.
- Différents opérateurs proposent des formations : enseignement secondaire et spécialisé, IFAPME, Le Forem (avec des partenariats), CISP, Services d’activités citoyennes de Régies des quartiers.
-

Autres recommandations :

- Valider le positionnement des DEI sur les métiers de jardinier d’entretien et le jardinier d’aménagement.
- Informer et sensibiliser aux métiers, à leurs conditions de travail et aux compétences nécessaires afin de mieux orienter les DEI, apprenants et futurs professionnels.
- Soutenir, intensifier la formation en alternance ou alternée.
- Proposer davantage d’essais métiers.
- Intégrer l’acquisition du permis B et B+E (remorques) dans la formation et aider les DEI à l’obtenir.
- Intégrer à la formation des compétences liées aux attentes des employeurs, par exemple, connaissance de la nomenclature, reconnaissance des plantes de la région, gestion différenciée des espaces naturels sans produits phytosanitaires, ainsi que des compétences transversales, par exemple, le travail en équipe, le respect des horaires, représentation de l’entreprise auprès du client etc.

A 13 Etudes et assistance technique

Les opportunités d’emploi restent assez limitées en Brabant wallon (une pour le Conseiller d’agriculture, deux pour l’Agent technique agricole et trois pour le Chargé d’études et de recherches en agriculture et aquaculture). Il n’y a pas d’offre de formation ou d’enseignement qui ne relève pas de l’enseignement supérieur.

A 14 Production

OME V3	Intitulé ROME V3	Code Rem	Métier	OE 2019 Bw	% intérim	%Rw	DEI au 01/12/2019	Porteur ? 2019
14 Production								
14**	Production	6112101	Responsable d'exploitation	23	43,5%	24,0%	29	-
14 01	Aide agricole de production fruitière ou viticole	4111703	Aide agricole de production fruitière ou viticole	15	0	9,0%	10	---
14 07	Élevage bovin ou équin	4112201	Ouvrier d'élevage équin	11	0	21,2%	63	----
14 14	Horticulture et maraîchage	4111202	Ouvrier en horticulture maraîchère	1	0,0%	0,3%	61	----
14 14	Horticulture et maraîchage	4111204	Ouvrier en pépinière	28	100,0%	54,9%	39	----
14 14	Horticulture et maraîchage	4111205	Ouvrier en horticulture ornementale	9	55,6%	6,5%	53	++
14 16	Polyculture, élevage	4111101	Cultivateur	5	0,0%	8,1%	3	---
14 16	Polyculture, élevage	4113102	Ouvrier agricole	15	26,7%	7,5%	73	++

Le S.F.M.Q. distingue plusieurs grappes métiers dans l'Agriculture, dont la **Culture et l'élevage**, et l'**Horticulture de production** que l'on abordera dans ce point⁵⁹.

La grappe Horticulture de production contient les métiers liés à la production en arboriculture fruitière, arboriculture ornementale, pépinière, floriculture, cultures maraîchères.

La Culture et l'élevage

Parmi les métiers de la culture et de l'élevage, le S.F.M.Q. distingue différentes fonctions de niveaux différents : Agent agricole en grande culture, Agent agricole en élevage, **Agent agricole**

⁵⁹ Dans cette grappe, sont aussi présentes les grappes « Horticulture Parcs et jardins » (vu précédemment), « Sylviculture », « Génie rural ». Service Francophone des Métiers et des Qualifications, Grappe métiers S.F.M.Q. « Horticulture de production », 25/11/2016

polyvalent ; Chef de culture, Chef d'élevage et **Chef de culture polyvalent**⁶⁰ ; et enfin **Agriculteur**. Dans le tableau, ces fonctions correspondent aux métiers inscrits en bleus.

« **L'Agent agricole polyvalent** exécute de manière autonome les activités attribuées par le responsable de l'exploitation et qui se rapportent aux grandes cultures, à une ou plusieurs productions végétales [...] et à une ou plusieurs productions animales [...]. L'Agent agricole polyvalent est également amené à exploiter l'outil informatique, les nouvelles technologies, régler et entretenir les machines et outils qu'il utilise pour exercer les activités liées aux grandes cultures et à l'élevage ». ⁶¹ Les fonctions de l'Agent agricole en grandes cultures et l'Agent agricole en élevage exercent les mêmes fonctions mais uniquement pour les activités liées aux cultures de productions végétales pour le premier et à l'élevage pour le deuxième.

« **L'Agriculteur** accomplit toutes les formalités et procédures nécessaires à la création/reprise d'entreprise ; pilote l'entreprise [...] ; assure la réalisation de toutes les opérations liées à la culture des plantes agricoles [...] ; assure la réalisation de toutes les opérations liées à l'élevage des animaux [...] ; effectue la maintenance / l'entretien des outils, des machines et du foncier dans le respect des législations spécifiques à l'agriculture. » ⁶²

Il s'agit de fonctions avec horaires flexibles et/ou décalés (par exemple, les jours peuvent commencer tôt pour le nourrissage des animaux ; les horaires peuvent dépendre de la météo ; en haute saison, le travailleur est amené à prester de nombreuses heures, etc.). Il s'agit de métiers physiques, qui s'exercent en grande partie à l'extérieur.

Selon les analyses du Forem, aucune de ces fonctions ne sont en pénurie, critiques ou porteurs d'emploi pour la Wallonie. Les chiffres ne manquent pas de difficultés particulières de recrutement. Cependant, vu que le nombre de salariés a fortement augmenté ces dernières années (et augmentent encore)⁶³, de nombreux engagements ont eu lieu sans nécessairement qu'il y ait eu d'offre d'emploi publiée. Selon le secteur⁶⁴, les engagements ont fortement augmenté ces dernières années⁶⁵ mais les agriculteurs trouvent essentiellement leur personnel via le bouche-à-oreille ou à la suite d'un contrat d'alternance. Par ailleurs, toujours selon le secteur, les DEI positionnés sur ces métiers ne requièrent pas des compétences attendues (dont

⁶⁰ « Entre les niveaux de ces deux fonctions, se trouvent les Chefs de culture polyvalent, Chef de culture et chef d'élevage. Ils exécutent toutes les tâches des agents agricoles en élevage et/ou en grandes cultures ; prennent les décisions se rapportant à la conduite et à la gestion de l'exploitation agricole ; organisent le travail de l'équipe dans le respect des consignes de l'Exploitant agricole. » Ces fonctions sont très peu présentes.

⁶¹ Service Francophone des Métiers et des Qualifications, Grappe métiers S.F.M.Q. « Culture et élevage », 01/06/2016

⁶² Ibidem

⁶³ Ibidem

⁶⁴ Groupe de travail « Les métiers verts » de l'IBEFE Bw le 12/03/2021 en présence de représentants du Cefa de Court-Saint-Etienne, de la Cime, du Crabe asbl, la FJA, du Forem, la Mire Bw, de la Mission Wallonne du Secteur Vert, du SFMQ

⁶⁵ Cf. supra « 2.2. Le travail salarié », p.6-7

le permis tracteur G) et ne se rendent pas toujours compte des conditions de travail difficile (horaire, métier physique, salaires, etc.)

23 opportunités d'emploi (dont un quart en intérim) pour responsable d'exploitation ont été observées en 2019, pour un nombre limité de demandeurs d'emploi inoccupés (29). Par ailleurs, cette fonction est principalement exercée par des indépendants. Les agriculteurs sont de plus en plus âgés et éprouvent parfois des difficultés à retrouver un repreneur s'il n'y a pas de candidats dans la sphère familiale.

Selon l'enquête réalisée auprès d'exploitants dans le cadre du projet Interreg Agreeen Job⁶⁶, près de 40% des exploitants envisagent à moyen terme de recruter un salarié. De plus en plus d'exploitants souhaitent dégager plus de temps libre pour la vie privée et se décharger d'une partie des tâches. Lors d'un engagement, ce sont les soft skills qui importent le plus : motivation, autonomie, savoir être, etc. La capacité d'apprentissage est aussi très importante. Les exploitants sont plus partagés quant à l'expérience : 46% recherchent un salarié avec expérience.

Comme nous l'avons vu précédemment⁶⁷, le Brabant wallon est spécialisé dans l'élevage équin (avec un grand nombre de manèges). Nous observons 11 opportunités d'emploi pour 63 DEI positionnés sur l'Ouvrier d'élevage équin. En comparaison avec le nombre de poste salariés (57 au 30 juin 2019), la proportion d'opportunités d'emploi est élevée. Cependant, le nombre d'opportunités est faible au regard du nombre de DEI positionnés. Il s'agit d'un métier peu porteur d'emploi, même sur notre territoire. Ces chiffres ne prennent pas en compte le travail des indépendants. La Mission Wallonne des Secteurs Verts relativise ce constat : les manèges recrutent de plus en plus et les DEI ou jeunes qui veulent se lancer dans ce métier ne se rendent pas compte de rudesse du métier. La plupart des personnes engagées sont des habitués du manège en question ou du secteur.

L'Horticulture de production

Comme pour la grappe culture et élevage, le S.F.M.Q. observe trois « niveaux » de métiers : les Agents horticoles, les Chefs d'équipes⁶⁸ et les Chefs d'entreprise, en cultures maraîchères, floriculture, fruiticulture, en pépinière.

« Les différents Agents horticoles présentent de nombreuses tâches communes (Préparer le sol, Semer/Planter, Maîtriser la végétation, Entretenir ... Récolter, Stocker ... Appliquer les procédures de lutte intégrée. Elles se déclinent toutefois dans des contextes différents, sur des cultures

⁶⁶ MIRENA, MIRESEM, MIRELUX, Séance d'information Agreeen-job – Interreg, 06/04/2021, <https://www.youtube.com/watch?v=U7ddyKKjNrs>

⁶⁷ Cf. supra 2.2. Le travail salarié », p.6-7

⁶⁸ Fonctions quasi inexistantes.

différentes (maraîchères, florales, fruitières ...) et requièrent donc des compétences professionnelles spécifiques »⁶⁹

Il s'agit de métiers assez pénibles physiquement (par exemple, le travailleur est amené à travailler longuement dans une position accroupie ou porter des charges). Il exerce son métier principalement à l'extérieur (ou sous serres). Les tâches sont diversifiées, mais peuvent être répétitives. Les horaires de travail sont variables, ils tiennent compte des pics d'activités. Le travailleur doit être flexible.

Comme vu précédemment, le Brabant wallon est spécialisé dans l'horticulture (dont les cultures maraîchères). Le travail intérimaire ou saisonnier est fort présent durant la « haute saison ». Selon la Mission Wallonne des Secteurs Verts, le secteur de l'horticulture compte 10 fois plus de travailleurs saisonniers que de travailleurs réguliers⁷⁰.

L'ouvrier en horticulture ornementale est une fonction critique, pour laquelle l'employeur éprouve des difficultés d'engagement.

Le travail saisonnier attire peu de main d'œuvre locale car le travail est peu rémunéré et difficile (horaire, conditions de travail). Ce sont des tâches physiques pour lesquelles une petite formation par l'employeur est nécessaire.

Durant la crise de la Covid, le sous-secteur de l'horticulture a été mis sous pression en raison de la réintroduction des contrôles aux frontières. D'ordinaire, les travailleurs saisonniers venaient principalement de l'étranger. Avec la fermeture des frontières, ces travailleurs n'ont pas pu se rendre en Belgique et les employeurs ont éprouvé des difficultés de recrutement.⁷¹ Est-ce une porte ouverte pour le futur vers une main d'œuvre plus locale, dans la même mouvance d'une agriculture plus locale et plus durable ?

Lors du premier confinement, le site Jobs.Easy-agri a été créé par les secteurs, avec le soutien du Forem et de la Wallonie. Il reprend de petites annonces pour les travailleurs saisonniers en agriculture et horticulture. La Mission Wallonne des Secteurs Verts observe que les saisonniers sont revenus en été, dès qu'il était possible de voyager. Il était très compliqué de trouver une main d'œuvre en raison des conditions de travail assez rudes. On a observé que de nombreux travailleurs de l'Horeca, habitués des conditions de travail difficiles, ont renforcé les équipes de saisonniers.

⁶⁹ Service Francophone des Métiers et des Qualifications, Grappe métiers S.F.M.Q. « Horticulture de production », 25/11/2016

⁷⁰ Séance d'informations sur « les métiers des secteurs verts ; organisée par la Cité des Métiers de Charleroi, visioconférence avec la collaboration de la Mission Wallonne des Secteurs Verts, la Fédération Wallonne de l'Agriculture, La Fédération Wallonne Horticole, l'Association des Entrepreneurs de Jardins de Belgique et Agroservice, le 23/09/2020

⁷¹ Le Forem, Direction Veille, analyse et prospective du marché de l'emploi, Wiki Connaissances, Agriculture - Effets de la crise sanitaire sur l'emploi, 23/11/2020

Offre de formation et d'enseignement

Enseignement ordinaire et spécialisé

En Brabant wallon, seule l'option Ouvrier qualifié en horticulture est organisée, dans l'enseignement ordinaire, sur notre territoire.

Les options de l'enseignement spécialisé (forme 3, phase 3) Ouvrier d'exploitation horticole et Palefrenier sont organisées en Brabant wallon. Elles sont organisées à Genval.

En janvier 2019, la première comptait 3 élèves. La Fédération Wallonie Bruxelles dénombre 11 occurrences pour 50 élèves. Cette option aborde 4 domaines principaux : le maraîchage, l'arboriculture, la floriculture et la fruiticulture.

Trois élèves étaient inscrits à la 2^e option. Cette option est également organisée à Geer et Hannut et compte en tout 18 élèves.

En revanche, de nombreuses options en Fédération Wallonie-Bruxelles peuvent amener aux métiers de Production :

- Technicien en agriculture (TQ - PE) : 5 occurrences – 144 élèves⁷²
- Ouvrier qualifié en agriculture (P – PE et Alt.49) : 5 occurrences – 74 élèves
- Agent agriculture agricole polyvalent (P – ALT.49 et PE - à terme, cette option remplacera l'ouvrier qualifié en agriculture) : 7 occurrences – 161 élèves
- Technicien en agroéquipement (1 occurrence à Ciney – 36 élèves)
- Complément en mécanique agricole et/ou horticole (7^e P PE et Alt.49) : 7 occurrences – 34 élèves
- Complément en diversification des productions et transformation de produits (7^eP – Alt.49) : 1 occurrence à Ciney – 5 élèves
- Technicien en horticulture (P - PE et Alt.49) : 9 occurrences – 167 élèves
- Complément en productions horticoles et décoration florale (PE – PE) : 2 occurrences à Liège et La Reid – 6 élèves
- Complément en élevage et gestion de troupeaux (7^eP - PE) : 9 occurrences et 126 élèves
- Complément en productions agricoles (P – Alt.49) : 1 occurrence à Ciney – 4 inscriptions
- Agent qualifié dans les métiers du cheval (P – PE et Alt.49) : 9 occurrences, 99 élèves

⁷² Nombres d'inscriptions en janvier 2020

- Complément en techniques d'enseignement de l'équitation (7^eP - PE et Alt.49) : 4 occurrences et 25 élèves
- Palefrenier (P - Alt.45) : 8 occurrences – 46 élèves
- Eleveur (P - Alt.45) : 4 occurrences – 25 élèves
- Groom lad (P - Alt.45) : 4 occurrences – 15 élèves
- Ouvrier en cultures maraichères sous abri et de plein champ (P - Alt.45) : une occurrence à Ath, 1 élève

L'enseignement spécialisé propose également une option en forme 4, 3e degré : Ouvrier qualifié en horticulture. Elle est organisée à Uccle et Malonne et on y compte 4 élèves.

CISP

En Brabant wallon, trois formations sont proposées par les CISP : Ouvrier horticole en maraîchage bio sur petite surface, Maraîchage bio, et Installation en maraîchage biologique.

La première est une formation DéFI (Démarche de Formation et d'Insertion) et elle vise à donner les fondamentaux des techniques en maraîchage biologique permettant l'insertion directe (comme ouvrier ou saisonnier par exemple) ou indirecte sur le marché de l'emploi. Elle se déroule à Jodoigne et dure 10 mois. En 2019, on y comptait 15 inscriptions.

La deuxième formation vise à donner les compétences utiles pour devenir maraîcher ou aide au maraîcher. Elle se déroule à Rixensart et dure 14 mois. La majorité de la formation se déroule sur les potagers de l'EFT (Entreprise de Formation par le Travail). En 2019, 6 DEI y étaient inscrits.

Le Forem – Centre de compétences

Comme vu ci-dessus, le Forem et l'Abbaye de Villers-la-Ville asbl organisent la formation d'horticulteur⁷³.

Organisée depuis 2016, la formation en Maraîchage biologique forme chaque année plusieurs dizaines de stagiaires. Depuis mars 2020, le Centre de compétence Secteurs verts a délocalisé sa formation à Charleroi et s'est associée à la ville de Charleroi.

IFAPME

L'IFAPME propose la formation Exploitant de manège à Wavre. Il s'agit de l'unique occurrence en Wallonie. L'Exploitant de manège participe aux travaux d'entretien et de soins aux chevaux. Il s'assure de leur confort et de leur bien-être. Il pratique l'ensemble des

⁷³ Cf. supra p. 21

disciplines équestres de façon régulière et donne des cours d'équitation à des cavaliers de tout niveau. Il accompagne sa clientèle en promenade à cheval mais aussi lors des concours hippiques. Il doit respecter les règles d'hygiène, de sécurité et de protection de l'animal et de l'environnement.

On y comptait 29 inscrits en apprentissage, 11 en année préparatoire chef d'entreprise et 15 en chef d'entreprise.

L'IFAPME organise la formation chef d'entreprise Maraîcher bio à Dinant, Libramont, Mons et Villers-le-Bouillet.

Promotion sociale

L'enseignement de promotion sociale organise la formation Agent semi-qualifié en horticulture, gestion de parc et d'espace verts dans les bassins du Hainaut Sud, Liège et Verviers, ainsi que la formation Horticulture maraîchère et décorative dans les bassins de Hainaut Centre, Huy Waremme, Liège, Luxembourg et Verviers.

Formation à l'installation - Crabe asbl

Au-delà des formations CISP, le Crabe asbl organise une formation Installation en maraîchage biologique. Elle vise à permettre une installation comme maraîcher indépendant en agriculture biologique. Elle est destinée à un public ayant déjà des prérequis dans le secteur. Elle dure une année et est organisée principalement à Jodoigne. Elle permet d'acquérir les bases théoriques et pratiques de l'agriculture bio, de connaître le secteur et de créer un réseau de contacts professionnels, de confronter le projet agricole à la réalité. Elle comporte 3 volets : Techniques Agricoles (cours A), Gestion et économie agricole (cours B) et Stage. La réussite de ces 3 volets permet l'octroi des aides de la Politique Agricole Commune (ADISA - Aide à l'installation, Aides aux investissements ; MAEC - Méthodes Agro Environnementales et Climatiques ;

Six formations de Perfectionnement (cours C) sont également organisées par le Crabe et également approuvées par le SPW).

Formations à l'installation - FJA

La FJA propose des formations en agronomie et des stages qui permettent d'acquérir les compétences nécessaires pour devenir agriculteur, et de bénéficier de l'octroi des aides de la Politique Agricole Commune (ADISA -Aide à l'installation, Aides aux investissements ; MAEC - Méthodes Agro Environnementales et Climatiques). Le cours A a pour objectif une remise à niveau des connaissances agricoles.

Les Cours B sont axés sur la préparation d'une installation en agriculture (comptabilité de gestion, droit rural, fiscalité, PAC, législation sociale, gestion environnementale, contrôle et normes, prévention, ...).

Les cours sont principalement dispensés à Gembloux mais peuvent être délocalisés dans les différentes provinces, selon les demandes.

Pour l'année 2020-2021, deux formules sont organisées à Nivelles : Elevage, et Maraichage et petit élevage. En ce mois de mars, 3 groupes terminent leur formation à Nivelles, avec une vingtaine de participants chacun. La FJA encadre aussi des stages agricoles, nécessaire pour obtenir les différents subsides à l'installation.

La FJA propose également des cours C qui sont des cours de spécialisation et/ou de diversification destinés à ceux qui souhaitent se mettre à jour, se perfectionner ou se lancer dans un projet de diversification de leurs activités agricoles.

Recommandations – conclusions

Agriculteur : maintien de l'offre de formation / d'enseignement existante

Constats :

- Bien qu'il ne s'agisse pas d'un métier reconnu, par le Forem, en pénurie, une fonction critique ou porteur d'emploi pour la Wallonie, les engagements ont fortement augmenté ces dernières années. Les agriculteurs trouvent essentiellement leur personnel via le bouche-à-oreille et l'on observe également des difficultés de trouver des repreneurs à la suite du vieillissement des agriculteurs.
- Les DEI positionnés sur ces métiers ne disposent pas des compétences attendues (dont le permis tracteur G) et ne se rendent pas toujours compte des conditions de travail difficiles (horaire, métier physique, salaires, etc.).
- La FJA organise les cours A et B d'agriculture (+ stage) et l'ASBL Crabe organise la formation d'installation en maraichage (cours A et B + stage). Pour la FJA, l'offre est suffisante mais il est important de la maintenir.
- Les formations donnent les bases pour travailler dans le secteur de manière plus large.

Autres recommandations

- On observe une méconnaissance des compétences nécessaires pour devenir agriculteur et des conditions d'accès (pas d'accès à la profession mais nécessaires pour les aides financières). L'IBEFE recommande l'information envers les (futurs) apprenants et futurs professionnels, en collaboration avec les initiatives déjà existantes (FJA).

Agent horticole : maintien de l'offre de formation / d'enseignement existante

Constats :

- Le Brabant wallon est spécialisé dans l'horticulture (dont les cultures maraîchères) et ce sous-secteur est en pleine croissance dans notre bassin.
- L'ouvrier en horticulture ornementale est une fonction critique.
- Plusieurs opérateurs de formation ou d'enseignement se positionnent sur le métier : enseignement (une occurrence dans l'enseignement ordinaire et une occurrence dans l'enseignement spécialisé), le Forem (partenariats) et CISP.

A15 Soins aux animaux

En Brabant wallon, aucune offre de formation ou d'enseignement est présente et seule deux opportunités d'emploi sont observées par le Forem en 2019 pour cette famille de métier : une pour le métier de soigneur animalier et une pour le métier de vétérinaire.

5. Aide à la création d'entreprises dans le secteur

Comme vu précédemment, ce secteur compte de nombreux indépendants.

Pour s'installer en agriculture, il n'y a pas d'accès à la profession, aucune qualification n'est indispensable. Cependant, en plus de l'acquisition des compétences professionnelles, la réussite d'une formation professionnelle reconnue⁷⁴ (cours A – connaissances agricoles, cours B – préparation à une installation agricole et de la pratique professionnelle) permet de bénéficier de certaines aides publiques et, dans le cadre de réglementations (bail à ferme, permis d'urbanisme, ...), des titres ou diplômes doivent être présentés ou doivent accompagner les dossiers de demande. Certains diplômes permettent la dispense de ces cours A et B, et de la pratique professionnelle. Par exemple, les personnes qui détiennent, à la fois, un certificat de qualification Ouvrier qualifié en horticulture et un CESS.

Différents organismes soutiennent les indépendants à lancer leurs activités, par exemple les SAACE et la FJA.

Les SAACE

En Wallonie, il existe 12 SAACE (Structures d'accompagnement à l'autocréation d'emploi), agréées et financées par la Wallonie pour accompagner gratuitement les demandeurs

⁷⁴ Telle que la formation Installation en maraîchage biologique organisée par le Crabe ou les cours organisés par la FJA. Cf. supra p.30-31.

d'emploi dans la création de leur propre activité professionnelle. Ces SAACE proposent différents services : accueil et information, diagnostic, préparation et formations, couveuse d'entreprises, plan de financement, post création.

5 SAACE sont actives en Brabant wallon : Créajob, Crédal, Créo, Azimut et Jobin, dont les trois premières sont spécialisées dans les métiers verts.

Créajob propose un parcours en intégrant les spécificités des secteurs de l'agriculture, de l'alimentation durable et du tourisme. Selon Créajob, de nouvelles opportunités émergent afin de renouveler et diversifier les métiers de la terre et de l'accueil des visiteurs. « L'heure est désormais à la diversification de leurs activités. Outre les 'traditionnelles' activités d'élevage et d'agriculture, la liste des potentialités est longue : agriculture biologique, maraîchage, apiculture, pisciculture, pépinières, création de potagers, conseils et services agricoles, permaculture, transformation de produits du terroir, vente en circuits-courts, hébergement et restauration, activités nature... »

Crédal propose également un parcours qui s'adresse aux porteurs de projet du secteur de l'agriculture et l'alimentation intéressés par une approche durable. Ce parcours est appelé FOOD IT.

Créo est le SAACE du Groupe One, organisation francophone dédiée à l'entrepreneuriat durable en Belgique. Il propose un accompagnement pour les personnes ayant un projet « avec un modèle économique pérenne et qui, soucieux des enjeux environnementaux et sociaux, vise à apporter une plus-value sociétale ».

FJA

La FJA (Fédération des Jeunes Agriculteurs) a mis en place le projet CAP-Installation (Conseils et Accompagnement pour les Porteurs d'installation en agriculture). Ce projet contient deux objectifs principaux : informer et orienter.

Il permet d'accéder à toute une série d'informations actualisées concernant l'installation en agriculture (ex : les formations et les stages, les aspects réglementaires, les coordonnées et champs d'action de tous les organismes ou structures de Wallonie pouvant accompagner le porteur de projet dans ses démarches) et il aide à structurer le projet en identifiant toutes les questions auxquelles il est nécessaire d'apporter une réponse avant de démarrer et en identifiant les étapes essentielles qui conduisent au métier d'agriculteur.

Il assure le relais vers d'autres organismes spécialisés (administrations, centres de gestion, centres de consultance, filières, ...) pour répondre à des questions spécifiques ou pour accompagner le candidat dans la poursuite du projet.

Les Jardins de l’Espinette – Espace-Test

6 Espaces-Test sont présents en Wallonie. En Brabant wallon, il s’agit des Jardins de l’Espinette situé sur la commune de Beauvechain.

Il s’agit de parcelles de 10 à 35 ares et des outils de production mis à disposition de candidats entrepreneurs maraîchers pour une à deux saisons. Les candidats reçoivent également des conseils et un encadrement.

L’objectif final d’un espace test est de faciliter l’installation pérenne des porteurs et le démarrage d’une activité commerciale viable.

Les Jardins de l’Espinette est un projet soutenu par quatre structures partenaires : Le Gal Culturalité en Hesbaye brabançonne asbl, Le Crabe asbl, Créajob asbl et Terre-en-Vue asbl.

6. Recommandations transversales

- L’ensemble des métiers du secteur vert sont souvent méconnus. Il existe parfois un décalage entre l’image que se font les demandeurs d’emploi ou les futurs apprenants et la réalité de terrain. Ils ne se rendent pas toujours compte des compétences qui sont nécessaires, ainsi que des conditions de travail (horaire, métier physique, conditions salariales, etc.). Dès lors, les conseillers, formateurs et employeurs constatent parfois de mauvaises orientations professionnelles.
 - ➔ Face à ce manque d’adéquation, une meilleure orientation des élèves, des apprenants, des demandeurs d’emploi est nécessaire. Une campagne de promotion des métiers est également une piste à explorer.
 - ➔ Informer et sensibiliser aux métiers, à leurs conditions de travail et aux compétences nécessaires.

- La pratique professionnelle est indispensable dans les formations du secteur. Différents partenaires ont dès lors suggéré plusieurs recommandations :
 - ➔ Prévoir des stages dans toutes les formations.
 - ➔ Identifier les opportunités de stages et les demandes éventuelles des organismes de formation.
 - ➔ Créer une plateforme pour les stages en entreprise de jardins.
 - ➔ Promouvoir la mesure PFI auprès des entrepreneurs.
 - ➔ Promouvoir l’alternance, la formation alternée, et les essais métiers.

- De plus en plus d’initiatives locales (agriculture sociale, mise en réseau de producteurs locaux, vente à la ferme, etc.) sont observées. Par ailleurs, une partie

de la population s'inscrit dans un mouvement de retour vers les producteurs locaux. Cette tendance est fortement observée sur notre territoire.

- ➔ Promouvoir les producteurs locaux et les initiatives locales, et les mettre en réseaux, en s'appuyant sur les initiatives déjà existantes (par exemple, l'ASBL Accueil champêtre en Wallonie, la Plateforme agriculture sociale, etc.).

Bibliographie

Documents / Analyses

- FJA (Fédération des Jeunes Agriculteurs), La formation professionnelle n°2, Fiche d'installation
- IBEFE Bw, Analyse du secteur automobile, Bassin du Brabant wallon, 2017
- Le Forem, Métiers d'avenir - Etats des lieux du secteur de l'agriculture, Recueil prospectif, Septembre 2013
- Le Forem, Plateforme Horizons Emploi, Métiers et profession, Jardinier/jardinière d'espaces verts (41113)
- Le Forem, Plateforme Horizons Emploi, Métiers et profession, Conducteur/conductrice d'engins d'exploitation agricole et forestière (43212)
- Le Forem, Plateforme Horizons Emploi, Métiers et profession, Mécanicien/mécanicienne d'engins de chantier, de levage et manutention et de machines agricoles (44316)
- Le Forem, Plateforme Horizons Emploi, Métiers et profession, Maraicher-horticulteur/maraichère-horticultrice (41112)
- Le Forem, Plateforme Horizons Emploi, Métiers et profession, Polyculteur-éleveur/polycultrice-éleveuse (41131)
- Le Forem, Plateforme Horizons Emploi, Secteurs d'activités, Agriculture et pêche (1)
- Le Forem, Veille, analyse et prospective du marché de l'emploi, Pour une approche intégrée relative à l'ensemble des métiers, Septembre 2018
- Le Forem, Veille, analyse et prospective du marché de l'emploi, Métiers en tension de recrutement en Wallonie, liste des métiers/fonctions critiques et en pénurie, liste 2020
- Le Forem, Veille, analyse et prospective du marché de l'emploi, Un an après le début de la crise de la COVID-19 – Situation du marché de l'emploi en Wallonie, Mars 2021
- Le Forem, Direction Veille, analyse et prospective du marché de l'emploi, Wiki Connaissances, Agriculture - Effets de la crise sanitaire sur l'emploi, 23/11/2020
- Service Francophone des Métiers et des Qualifications, Grappe métiers S.F.M.Q. « Métiers de l'horticulture – parcs et jardins », 03/05/2015
- Service Francophone des Métiers et des Qualifications, Etude préliminaire Mécanique d'engins lourds, Validée par la Chambre des Métiers le 12/06/2020

- Service Francophone des Métiers et des Qualifications, Grappe métiers S.F.M.Q. « Culture et élevage », 01/06/2016
- Service Francophone des Métiers et des Qualifications, Grappe métiers S.F.M.Q. « Horticulture de production », 25/11/2016

Sites internet : adresses génériques

- Accueil Champêtre en Wallonie, <https://accueilchampetre-pro.be/>
- Association Francophone belge du GOLF, <https://www.afgolf.be/>
- Ecole de la Cime, <https://ecolelacime.be/> Fédération Wallonie-Bruxelles, Mon école, Mon métier, <https://monecolemonmetier.cfwb.be/>
- Filagri, <http://filagri.be/>
- FJA – Fédération des Jeunes Agriculteurs, <http://www.fja.be/page/homepage>
- IFAPME, <https://www.ifapme.be/>
- Groupe One, <https://www.groupeone.be/>
- L'Agriculture sociale, <https://agriculturesociale.be/>
- Le Bric, <http://www.lebric.be/>
- Le Forem, FORMAPass, [https://www.leforem.be/FORMAPass/catalogue-des-
formations-insertions.html](https://www.leforem.be/FORMAPass/catalogue-des-formations-insertions.html)
- Le Forem, Plateforme Horizons Emploi, <https://www.leforem.be/HE/former/horizonemploi-index.html>
- Mission Wallonne des Secteurs Verts, <https://secteursverts.be/>
- Nos oignons ASBL, <https://nosoignons.org/>
- Starter Wallonia, <https://www.starterwallonia.be/>

Sites internet: pages spécifiques

- AutoSécurité.be, [https://www.autosecurite.be/permis-de-
conduire/examens/categorie-b-code-96-be/](https://www.autosecurite.be/permis-de-conduire/examens/categorie-b-code-96-be/), site visité le 19/02/2021
- Crabe asbl, Techniques de maraîchage biologique sur petite surface, [https://www.crabe.be/content/techniques-de-maraichage-biologique-sur-petite-
surface](https://www.crabe.be/content/techniques-de-maraichage-biologique-sur-petite-surface), site visité le 08/01/2021
- Crabe asbl, Installation en maraîchage biologique, <https://www.crabe.be/content/installation-en-maraichage-biologique>, site visité le 08/01/2021
- Crabe asbl, Ouvrier en Eco Jardinage, [https://www.crabe.be/content/ouvrier-en-eco-
jardinage](https://www.crabe.be/content/ouvrier-en-eco-jardinage), site visité le 15/01/2021
- Crabe asbl, Rapport d'activités 2019, [https://www.crabe.be/content/rapport-
dactivites-2019](https://www.crabe.be/content/rapport-dactivites-2019)
- CréaJob, Agriculture et Tourisme : des perspectives... durables ! <https://creajob.be/porteur-dun-projet/agriculture-et-tourisme/> site visité le 05/02/21

- Credal, Food it, <https://www.credal.be/accompagnement/food-it>, site visité le 05/02/2021
- Digitalwallonia.be, « Y a-t-il vraiment une place pour le numérique en agriculture ? », publié le 18/12/2020 <https://www.digitalwallonia.be/fr/publications/y-a-t-il-vraiment-une-place-pour-le-numerique-en-agriculture>
- Fédération Wallonie-Bruxelles, Mon école Mon métier, Ouvrier qualifié en Horticulture, <https://monecolemonmetier.cfwb.be/memm-options/metier/ouvrier-qualifieouvriere-qualifiee-en-horticulture/>, site visité de 17/12/2020
- Fédération Wallonie-Bruxelles, Mon école Mon métier, Technicien en Horticulture, <https://monecolemonmetier.cfwb.be/memm-options/metier/technicientechnicienne-en-horticulture/>, site visité de 17/12/2020
- Fédération Wallonie-Bruxelles, enseignement technique et professionnel, <http://www.enseignement.be/index.php?page=24186&navi=44>, site visité le 14/01/2021
- Fédération Wallonie-Bruxelles, Types et formes de l'enseignement spécialisé, <http://www.enseignement.be/index.php?page=25191&navi=2384>, site visité le 21/01/2021
- Fédération Wallonie-Bruxelles, L'enseignement en alternance <http://www.enseignement.be/index.php?page=23820&navi=2288>, site visité le 14/01/2021
- FJA, Cap – Installation, <http://www.fja.be/page/conseils>, site visité le 05/02/2021
- FJA, Le permis G, <http://www.fja.be/page/formation-permis-g>, site visité le 05/01/2021
- FJA, Cours A, <http://www.fja.be/page/formation-cours-a>, site visité le 08/01/2021
- FJA, Cours B, <http://www.fja.be/page/formation-cours-b>, site visité le 08/01/2021
- FJA, Cours C, <http://www.fja.be/page/formation-cours-c>, site visité le 08/01/2021
- FJA, Stages Agricoles, <http://www.fja.be/page/formation-stages>, site visité le 05/01/2021
- IFAPME, « Mécanicien de tracteurs et machines agricoles et horticoles », <https://www.ifapme.be/formations/apprentissage/mecanicien-de-tracteurs-et-machines-agricoles-et-horticoles>, site visité le 11/12/2020
- IFAPME, Entrepreneur de jardins (apprentissage), <https://www.ifapme.be/formations/apprentissage/entrepreneur-de-jardins>
- IFAPME, Entrepreneur de jardins (chef d'entreprise), <https://www.ifapme.be/formations/chef-dentreprise/entrepreneur-de-jardins>, page visitée le 17/12/2020
- IFAPME, Entrepreneur et créateur d'espaces verts, Entrepreneur et créateur d'espaces verts, <https://www.ifapme.be/formations/chef-dentreprise/entrepreneur-et-createur-despaces-verts>, page visitée le 17/12/2020
- IFAPME, Mécanicien de tracteurs et machines agricoles et horticoles (apprentissage), <https://www.ifapme.be/formations/apprentissage/mecanicien-de-tracteurs-et-machines-agricoles-et-horticoles>, page visitée le 14/01/2021

- IFAPME, Mécanicien de tracteurs et machines agricoles et horticole (chef d'entreprise), <https://www.ifapme.be/formations/chef-dentreprise/mecanicien-de-tracteurs-et-machines-agricoles-et-horticoles>, page visitée le 14/01/2021
- IFAPME, Exploitant de manège (apprentissage), <https://www.ifapme.be/formations/apprentissage/exploitant-de-manege>, page visitée le 15/01/2021
- IFAPME
- Institut Technique Provincial, « Offre de formation > Professionnel de qualification > Ouvrier(ère) qualifié(e) en horticulture », <https://www.itp-cse.be/options/professionnel-de-qualification/ouvrierere-qualifiee-en-horticulture/>, site visité le 17/12/2020
- La Ferme de Froidmont Insertion, Maraîcher biologique, <http://www.froidmontinsertion.be/activites/nos-formations/maraichage>, site visité le 08/01/2021
- Espace-test.be, Les jardins de l'Espinette, <https://espace-test.be/les-jardins-de-lespinette/>
- Mission Wallonne des Secteurs Verts, Notre catalogue de formation, <https://secteursverts.be/catalogue-formations-secteurs-verts-2/>, site visité le 08/01/2021
- Notre maison, Régie des quartiers, <https://www.notremaison.be/index.php/regie-des-quartiers>, site visité le 08 janvier 2020

Données

- DGEO, Inscriptions année – enseignement secondaire ordinaire, janvier 2020
- DGEO, Inscriptions année – enseignement secondaire spécialisé, janvier 2019
- IFAPME, inscriptions, 2018-2019
- INASTI, Nombre de travailleurs indépendants et aidants par profession au 31 décembre 2019
- Le Forem, positionnement DEI, décembre 2019
- Le Forem, opportunités d'emploi, 2019
- Le Forem, offre de formation et inscriptions, 2019
- Interfédé, données CISP, 2019
- ONSS, calculs : IWEPS, Nombre de postes de travail salarié par secteur d'activité, indice de spécialisation, 30 juin 2019
- Statbel (Direction générale Statistique - Statistics Belgium), assujettis actifs à la TVA par activité économique et localisation du siège social, 2019

Rencontres

- Séance d'informations sur « les métiers des secteurs verts » ; organisée par la Cité des Métiers de Charleroi, visioconférence avec la collaboration de la Mission Wallonne des Secteurs Verts, la Fédération Wallonne de l'Agriculture, la Fédération Wallonne Horticole, l'Association des Entrepreneurs de Jardins de Belgique et Agro-service, le 23/09/2020
- Groupe de travail « Les métiers verts » de l'IBEFE Bw le 12/03/2021 en présence de représentants du Cefa de Court-Saint-Etienne, de la Cime, du Crabe asbl, la FJA, du Forem, la Mire Bw, de la Mission Wallonne du Secteur Vert, du SFMQ
- MIRENA, MIRESEM, MIRELUX, Séance d'information Agreeen-job – Interreg, 06/04/2021, <https://www.youtube.com/watch?v=U7ddyKKjNrs>

Glossaire

OE 2019 = Opportunités d'emploi en 2019

Nombre d'opportunités d'emploi publiées en 2019, qui sont répertoriées par le Forem, dont lieu de travail est le Brabant wallon.

% intérim

Parmi ces opportunités d'emploi, le pourcentage d'offres proposant des contrats d'intérim.

% RW

Le pourcentage d'opportunité d'emploi pour ce métier en Brabant wallon par rapport à la Wallonie

DEI 2019 = demandeurs d'emploi inoccupés en 2019

Nombre de DEI positionnés sur le métier au 01/12/2019. Un même DEI peut être positionné sur plusieurs métiers/fonctions mais sur une seule profession principale.

Métier porteur ?

Le Forem a catégorisé les métiers selon son attractivité (allant de ---- à ++++). Pour cela, il s'est basé sur quatre indicateurs : indice de tension, taux de sortie à l'emploi, taux de satisfaction des offres et fonction critique (oui/non). A partir de ce taux d'attractivité, le Forem détermine si le métier est porteur d'une insertion à l'emploi ou de niche. Plus d'information : Le Forem, Veille, analyse et prospective du marché de l'emploi, Pour une approche intégrée relative à l'ensemble des métiers, Septembre 2018

Métier en pénurie et fonction critique

En Wallonie, les métiers en pénurie et les fonctions critiques sont déterminées par le Forem, en concertation avec les secteurs.

Les métiers en pénurie représentent les métiers pour lesquels la réserve de main-d'œuvre (c'est-à-dire les demandeurs d'emploi inoccupés inscrits au Forem) est insuffisante au regard des besoins du marché de l'emploi.

Les fonctions sont considérées comme critiques lorsque les employeurs ont des difficultés à trouver des candidats, sans que cela soit forcément lié à un manque de candidats.